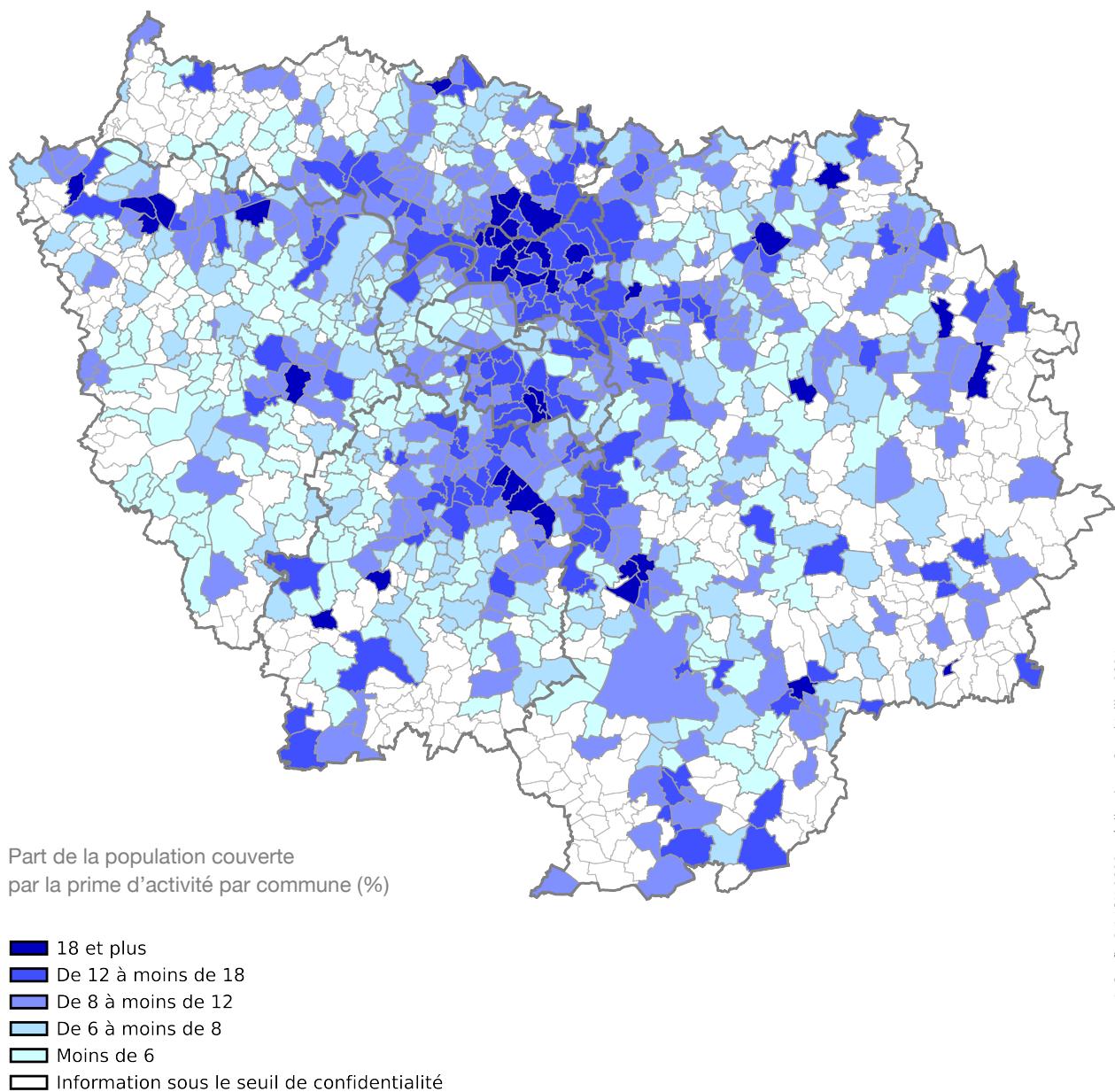


LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2023

La population francilienne couverte par la prime d'activité au 31 décembre 2023

Taux régional : 11,1 %



La prime d'activité est une aide financière encourageant l'activité professionnelle et soutenant le pouvoir d'achat des foyers aux revenus modestes (1). En décembre 2023, elle a été versée par les caisses d'allocations familiales (caf) franciliennes à près de 682 500 foyers bénéficiaires. Après une évolution positive au premier semestre 2023 (poursuivant la tendance observée en 2022), les effectifs des foyers bénéficiaires de la prestation ont baissé au cours du second semestre de l'année. En effet, l'année 2022 avait été marquée par une croissance des effectifs et des masses financières de la prestation, sous l'effet de la revalorisation exceptionnelle de juillet 2022 (2) et de la baisse du chômage. En 2023, ces effets se sont atténués et le nombre de foyers bénéficiaires a finalement diminué de 1,6 % entre décembre 2022 et décembre 2023. L'évolution des masses financières relatives à la prime d'activité a suivi la même tendance. En effet, le montant des masses financières versées au titre du dernier trimestre de l'année 2023 est inférieur au montant versé au dernier trimestre de l'année 2022 (-2,9 %).

Sur l'ensemble de l'année 2023, le nombre de foyers ayant droit à la prime d'activité a diminué (-11 200 foyers, soit une évolution de -1,6 % entre décembre 2022 et décembre 2023). Après une hausse des effectifs à la fin de l'année 2022 (+2,0 % entre septembre et décembre 2022) poursuivi, mais dans une moindre mesure, au premier semestre 2023 (+0,2 % entre décembre 2022 et juin 2023), le nombre de foyers bénéficiaires de la

prestation a connu une baisse durant le second semestre de l'année (-1,8 % entre juin et décembre 2023).

Cette décroissance a été principalement marquée au troisième trimestre 2023 : entre le 30 juin et le 30 septembre, le nombre de foyers bénéficiaires a diminué de 1,6 %. Au dernier trimestre, les effectifs de foyers bénéficiaires de la prestation ont baissé de 0,2 %. Ainsi, près de 682 500 foyers allocataires bénéficiaient de la prime d'activité à la fin de l'année 2023, soit un nombre comparable à celui observé en septembre 2022 (cf. tableau 1 et figure 1).

Les effectifs des foyers bénéficiaires de la prime d'activité ont diminué dans l'ensemble des départements franciliens au cours du second semestre 2023. Les baisses ont été plus fortes dans les Yvelines (-3,0 %), à Paris (-2,4 %), dans le Val-d'Oise (-1,9 %) et en Seine-et-Marne (-1,9 %). À l'image des variations observées à l'échelle de la région, dans chaque département la décroissance des effectifs a eu lieu durant le troisième trimestre, ces effectifs étant restés quasiment stables au sein de tous les territoires au cours du dernier trimestre de l'année.

En décembre 2023, la population couverte par le dispositif s'élevait à 1 381 000 personnes, soit 11,1 % de la population régionale (cf. carte). Ce taux de couverture varie cependant selon les territoires.

Tableau 1 - Répartition des foyers bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France, par département au 31 décembre 2023

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Allocataires de la prime d'activité (Pa)	103 220	71 024	121 457	80 479	86 557	69 468	74 578	75 715	682 498
dont prime d'activité seule	91 261	65 031	107 430	71 997	79 706	63 563	68 472	68 997	616 457
dont Rsa et prime d'activité	11 959	5 993	14 027	8 482	6 851	5 905	6 106	6 718	66 041
Avec au moins une bonification individuelle	92 593	65 530	110 214	74 050	81 049	64 986	69 529	70 004	627 955
Avec majoration pour isolement	3 244	3 068	6 108	4 273	5 213	3 769	4 751	4 437	34 863
Évolution semestrielle du 31-12-2022 au 30-06-2023 (en %)	1,9	-0,5	-0,1	0,3	-0,7	0,1	-1,0	1,4	0,2
Évolution trimestrielle du 31-12-2022 au 31-03-2023 (en %)	0,8	0,3	0,2	0,2	-1,1	0,1	-0,8	1,3	0,1
Évolution trimestrielle du 31-03-2023 au 30-06-2023 (en %)	1,0	-0,8	-0,3	0,1	0,4	0,0	-0,3	0,1	0,1
Évolution semestrielle du 30-06-2023 au 31-12-2023 (en %)	-2,4	-1,3	-1,2	-1,7	-1,9	-3,0	-1,4	-1,9	-1,8
Évolution trimestrielle du 30-06-2023 au 30-09-2023 (en %)	-1,8	-1,4	-0,8	-2,1	-1,3	-2,6	-1,5	-2,0	-1,6
Évolution trimestrielle du 30-09-2023 au 31-12-2023 (en %)	-0,6	0,1	-0,4	0,4	-0,6	-0,4	0,2	0,2	-0,2
Population couverte par la prime d'activité	168 634	135 095	276 078	163 867	175 125	140 037	156 842	165 326	1 381 004
Part de la population couverte par la prime d'activité (en %)	7,9	8,0	16,3	11,6	12,2	9,6	11,5	13,2	11,1
Part des dépendants à plus de 75% des prestations caf parmi les allocataires de la Pa	4,3	3,5	5,2	4,3	3,5	3,3	3,7	4,1	4,1
Part des dépendants à plus de 75% des prestations caf parmi l'ensemble des allocataires	24,7	16,4	26,6	21,0	15,3	13,5	15,9	17,8	19,5

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2023 ; Insee, Rp 2021.

Lecture : Fin décembre 2023, près de 121 500 foyers allocataires séquano-dyonisiens bénéficient de la prime d'activité.

(1) S. Cazain et C. Chantel, « La prime d'activité au 2e trimestre 2023 », *Prime d'activité conjoncture*, n°26, septembre 2023

(2) « Les effets de la revalorisation intervenue au 1er avril 2023 ne sont pleinement montés en charge qu'en août 2023 et ceux de la revalorisation de juillet 2022 qu'à partir de novembre 2022 » (S. Cazain et C. Chantel, « La prime d'activité au 3ème trimestre 2023 », *Prime d'activité conjoncture*, n°27, décembre 2023)

Ainsi, le département ayant le taux de couverture le plus important est la Seine-Saint-Denis (16,3 %). Le département du Val-d'Oise (13,2%), en particulier dans sa partie sud-est, et les communes de la vallée de la Seine présentent également des taux de couverture plus élevés que la moyenne régionale (cf. carte de couverture).

CUMUL DE LA PRIME D'ACTIVITÉ ET DES AUTRES PRESTATIONS LÉGALES

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité peuvent également percevoir le revenu de solidarité active (rsa) sous certaines conditions. Au 31 décembre 2023, plus de 66 000 foyers cumulaient ces deux prestations, ce qui représente 9,7 % de l'ensemble des foyers bénéficiaires de la prime d'activité à cette date (soit un taux supérieur de 0,9 point à celui observé au niveau national) (3). Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France sont moins dépendants des prestations versées par les caf que l'ensemble des allocataires franciliens (4). En effet, en décembre 2023, parmi l'ensemble des foyers bénéficiaires de la prime d'activité, la part de ceux dont le taux de dépendance aux prestations est supérieur à 75 % était faible (4,1 %) comparativement à l'ensemble des allocataires franciliens (19,5 %). Cette différence s'explique par les revenus d'activité inhérents au statut des ayants droit à la prime d'activité. Par ailleurs, la part des foyers bénéficiaires de la prime d'activité qui dépendent des prestations à plus de 75 % est restée quasi-identique à celle constatée en décembre 2022. Elle allait de 3,3 % dans les Yvelines à 5,2 % en Seine-Saint-Denis, en décembre 2023.

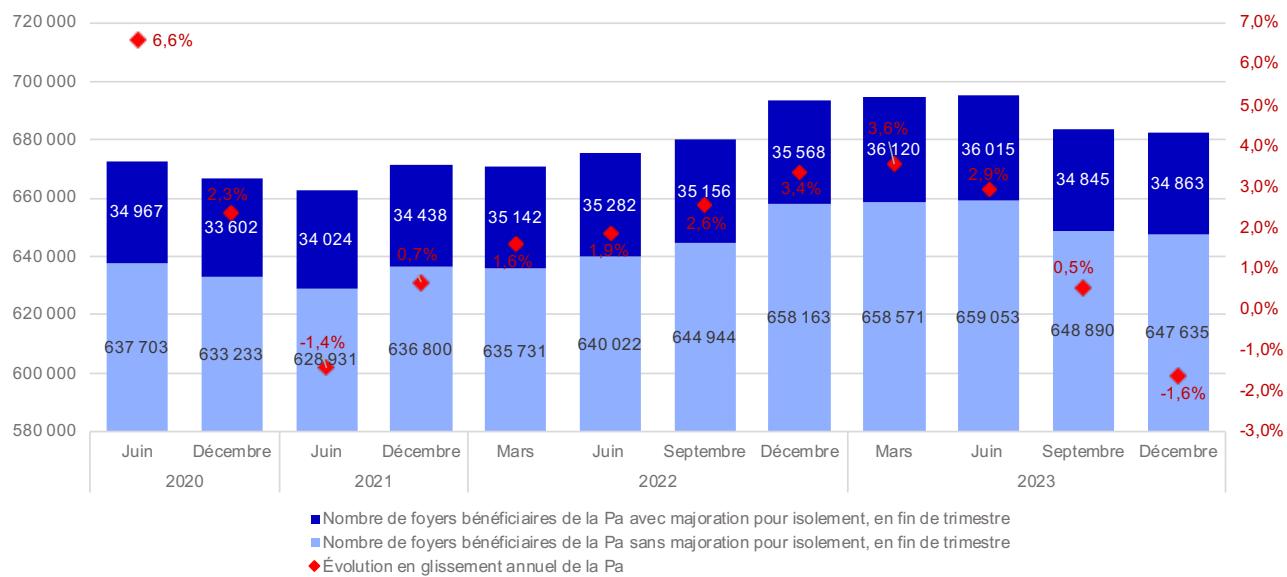
DÉTAIL DES ÉVOLUTIONS SELON L'ISOLEMENT, L'ÂGE ET LES BONIFICATIONS INDIVIDUELLES DES BÉNÉFICIAIRES

Après une légère baisse du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité avec une majoration pour isolement au cours du troisième trimestre 2022 (-0,4 %), ces effectifs ont à nouveau progressé au cours du dernier trimestre 2022 (+1,2 %). Cette hausse s'est maintenue jusqu'au 30 juin 2023, avant que la dynamique ne s'inverse au dernier semestre de l'année (-3,2 % entre juin et décembre) (cf. figure 1).

Au 31 décembre 2023, le nombre d'allocataires de moins de 25 ans bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté de 1,4 % en glissement annuel. Cette progression est surtout concentrée sur les deux premiers trimestres 2023 : cette catégorie de bénéficiaires était en effet en hausse de 5,1% en glissement annuel au mois de mars et de +4,6% au mois de juin.

Le nombre de bénéficiaires de 25 ans et plus a quant à lui diminué de 2,3% en 2023. Cette tendance masque le passage d'une dynamique de hausse à une dynamique de baisse au cours de l'année. En effet, le taux d'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de 25 ans et plus est passé de +3,2 % au premier trimestre à -2,3 % au dernier trimestre 2023 (cf. figure 2).

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre et évolution en glissement annuel



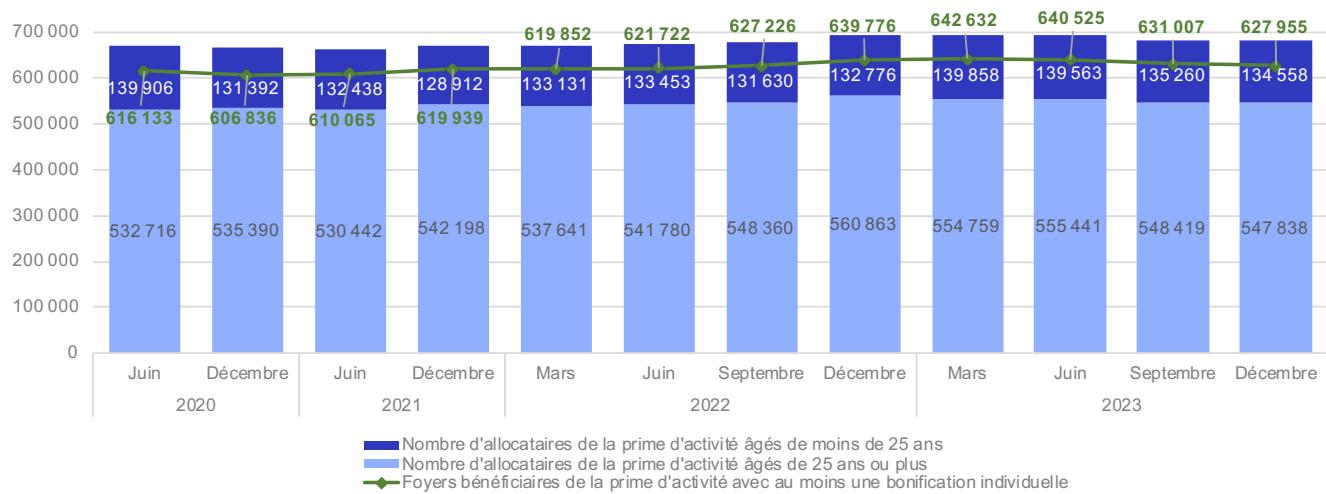
Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre décembre 2022 et décembre 2023 s'élève à -1,6 %.

(3) S. Cazain et C. Chantel, « La prime d'activité au 1er trimestre 2024 », *Prime d'activité conjoncture*, n°29, juin 2024.

(4) L'indicateur du taux de dépendance calcule la part des prestations perçues dans les revenus des allocataires.

Figure 2 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité, selon l'âge et les bonifications individuelles



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Lecture : Fin décembre 2023 en Île-de-France, près de 134 600 allocataires de la prime d'activité ont moins de 25 ans.

Le nombre de foyers allocataires bénéficiaires de la prime d'activité et ayant perçu au moins une bonification individuelle (5) au cours des trois derniers mois (6) a quant à lui connu une très légère hausse au cours du premier semestre 2023 (+0,1 %). En revanche, durant le second semestre, ces effectifs ont baissé de 2,0 %, suivant la tendance observée pour l'ensemble des foyers d'allocataires de la prime d'activité sur cette période. Ainsi, au cours de l'année 2023, le nombre de foyers bénéficiaires d'au moins une bonification individuelle a diminué de 1,8 %.

STRUCTURE FAMILIALE ET REVENUS DES FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

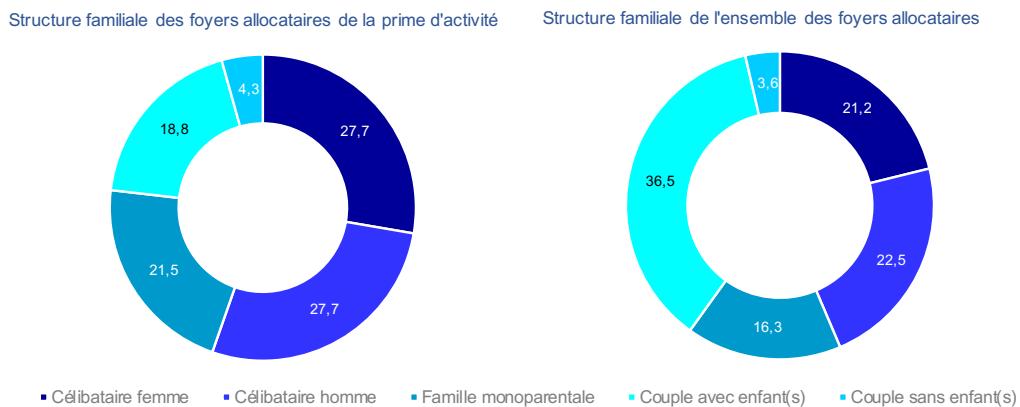
Au 31 décembre 2023, la structure familiale des foyers bénéficiaires de la prime d'activité a peu évolué par rapport à celle constatée un an auparavant. Parmi ces foyers, les isolés (55,4 %) et les familles monoparentales

(21,5 %) sont surreprésentés comparativement à leur part dans l'ensemble des allocataires (respectivement 43,7 % et 16,3 %). Par ailleurs, les femmes restent majoritaires au sein des bénéficiaires de la prime d'activité, représentant notamment 93,6 % des foyers monoparentaux (cf. figure 3).

En fin d'année 2023, les foyers fragiles (7) étaient près de deux fois plus représentés parmi les foyers bénéficiaires de la prime d'activité qu'au sein de l'ensemble des foyers allocataires (22,1 % contre 13,5 %).

Cette part est toutefois légèrement moins importante que celle observée au 31 décembre 2022 (-1,8 point). Par ailleurs, un tiers des foyers bénéficiaires de la prime d'activité fin 2023 possédaient alors des bas revenus (8) (33,5 %). Cette part a augmenté de 4,5 points au cours de l'année 2023. Elle est par ailleurs similaire à celle observée parmi l'ensemble des foyers allocataires (39,1 %) (cf. figure 4).

Figure 3 - Structure familiale des foyers bénéficiaires de la prime d'activité comparée à celle de l'ensemble des foyers allocataires, en Île-de-France (en %)



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2023.

Lecture : En Île-de-France, fin décembre 2023, 55,4 % des foyers allocataires de la prime d'activité sont isolés.

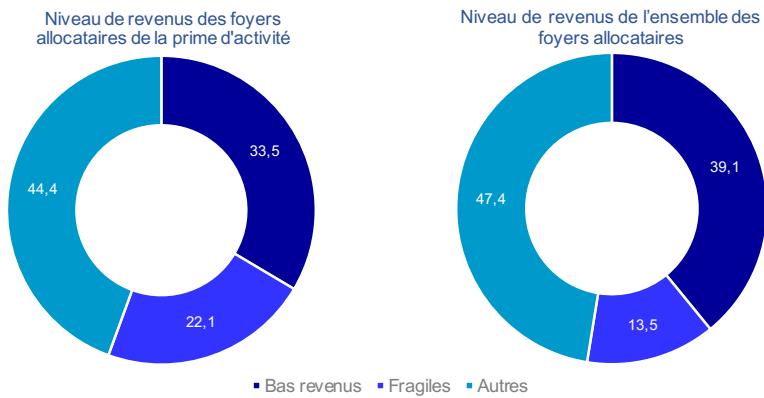
(5) Le montant de la prime est augmenté d'une bonification individuelle attribuée pour chaque travailleur au sein du foyer dont les revenus d'activité mensuels dépassent 0,5 Smic. (S. Cazain et C. Chantel, « La prime d'activité au 2e trimestre 2023 », op.cit)

(6) La prime d'activité est une aide financière dont les droits sont révisés chaque trimestre en fonction de la composition et des ressources du foyer.

(7) Les foyers allocataires dont les revenus seraient inférieurs au seuil de bas revenus sans les aides de la caf.

(8) Les foyers allocataires dont les revenus mensuels au 31 décembre 2023 sont inférieurs à 1 253 euros par unité de consommation (ce seuil, calculé par l'Insee, correspond à 60% du niveau de vie national médian avant impôts).

Figure 4 – Répartition des foyers bénéficiaires de la prime d'activité comparé à l'ensemble des foyers allocataires, en Île-de-France, selon leurs revenus (en %)



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2023.

Lecture : En Île-de-France, 33,5 % des foyers bénéficiaires de la prime d'activité sont à bas revenus au 31 décembre 2023.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

Alors que le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité est resté stable entre janvier et juin 2023, il a baissé à partir du troisième trimestre. Ainsi, fin décembre 2023, les effectifs de foyers ayant droit à la prime d'activité comptaient près de 12 600 bénéficiaires de moins qu'à la fin du semestre précédent. L'analyse des flux entrants et sortants dans le dispositif de la prime d'activité apporte des éléments de compréhension quant à ces dynamiques différentes entre le premier et le second semestre 2023.

Au cours du premier semestre, les effectifs des foyers entrants étaient légèrement plus élevés que ceux des sortants du dispositif (+ 960 foyers allocataires au premier trimestre et +400 foyers au deuxième trimestre). En revanche, la tendance s'est inversée au second semestre. En effet, le nombre d'entrants a été bien moindre que celui des sortants au troisième trimestre (115 800 nouveaux foyers bénéficiaires

contre 127 200 sortants), et ce solde négatif a perduré au dernier trimestre (136 600 foyers entrants contre 137 800 sortants) (cf. figure 5). Par ailleurs, en glissement annuel, au dernier trimestre 2023, le nombre de foyers entrants bénéficiant préalablement du rsa a diminué de 3,8 %, alors que les effectifs des foyers sortants vers le rsa ont baissé de 3,0 %.

MASSES FINANCIÈRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Les masses financières totales (9) versées par trimestre au titre de la prime d'activité ont connu une baisse continue en Île-de-France de fin juin 2021 à fin mars 2022, avant de repartir à la hausse entre fin mars et fin juin 2022 (+4,7 %), cette dynamique s'accentuant ensuite au cours du second semestre 2022 (+8,0 %) (cf. figure 6). Au premier trimestre 2023, ces masses financières ont ponctuellement baissé (-2,1 %). En revanche, au cours du trimestre suivant, elles ont atteint le niveau le plus élevé pour cette prestation depuis 2020, soit 408,6 millions d'euros versés entre mars et juin 2023. Cette

Figure 5 - Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au rsa par trimestre



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Lecture : Entre fin septembre et fin décembre 2023, plus de 113 100 foyers, issus de toutes autres situations que le rsa, ont ouvert des droits au dispositif de la prime d'activité.

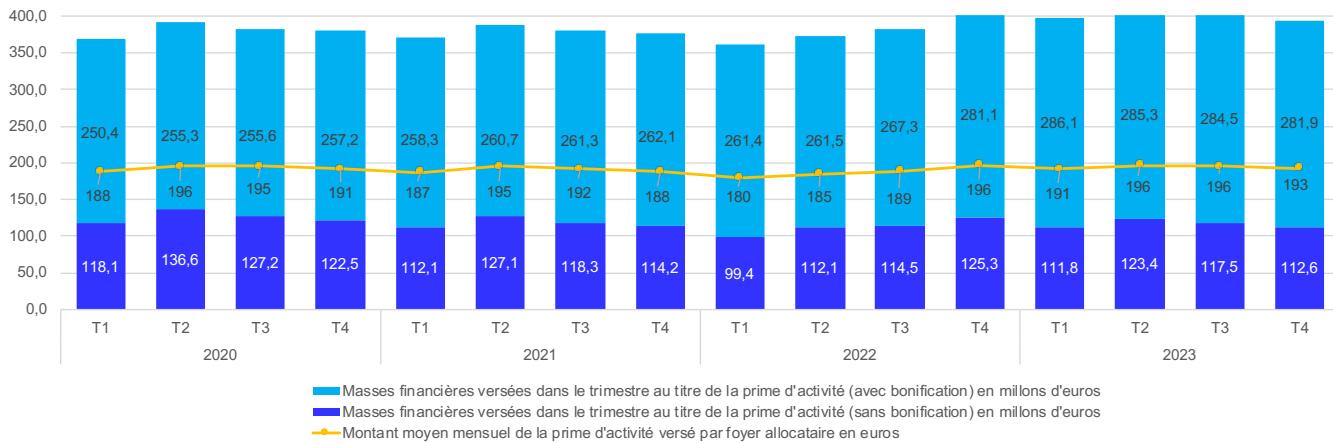
(9) Les masses financières totales englobent la prime d'activité, avec et sans bonification.

hausse s'explique par les revalorisations de juillet 2022 et avril 2023 (10).

Au dernier trimestre 2023, les montants de prime d'activité versés étaient à nouveau en baisse (-2,9 % en glissement annuel et -1,9 % par rapport au trimestre précédent). Cette évolution négative s'explique par

la diminution du nombre de foyers bénéficiaires de la prestation, évoquée *supra* (-1,6 % sur un an). Le montant mensuel moyen versé par foyer allocataire (11) au cours de l'année 2023 a par ailleurs légèrement varié : il est passé de 191 euros au premier trimestre à 196 euros entre avril et septembre, avant de baisser de 3 euros au dernier trimestre.

Figure 6 - Masses financières versées par trimestre et montant mensuel moyen de la prime d'activité



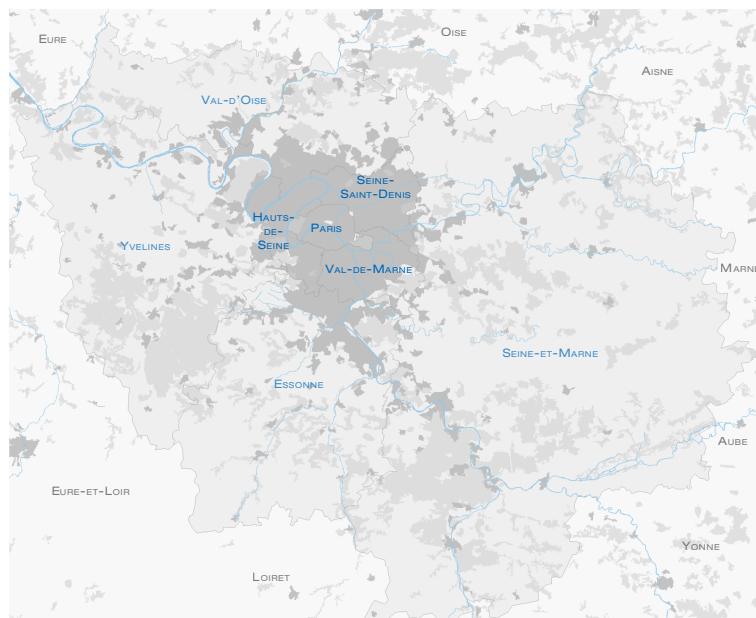
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2020 à décembre 2023.

Lecture : Pendant le quatrième trimestre 2023, près de 395 millions d'euros de prime d'activité ont été versés, pour un montant moyen de 193 euros par foyer.

Maria Antol
Ctrad – caf en Île-de-France

(10) S. Cazain et C. Chantel, «La prime d'activité au 3ème trimestre 2023», *op.cit.*

(11) Ce montant moyen mensuel est calculé par trimestre.



Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad,
service d'études des Caf en Île-de-France

Directeur de la publication : Robert Ligier ■
Rédacteurs : Maria Antol ■
Traitements et cartographie : Youssouf El-Béchir ■
Conception et réalisation graphique : Myriam Breitman ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad@caf94.caf.fr
Site : www.ctrad-caf-idf.fr